



Livret d'accueil grossesses pathologiques

Bâtiment B – RDC

Cheffe de service : Dr Sadia BOUBA

Cadre de santé : Aurélie SAVRY : 01 30 75 53 91

Pour joindre le service, appeler le 01 30 75 42 61

Direction de la Communication - Hôpital NOVO - Maquette : Direct Graphic - Avril 2024 - D9605

Siège social

6 avenue de l'Île-de-France - CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex

Présentation du service

Le service de Grossesses Pathologiques comprend 15 lits (uniquement des chambres seules), et prend en charge les patientes dont la grossesse nécessite une surveillance rapprochée. Il accueille également les patientes venant pour une interruption médicale de grossesse ou des accouchées dont l'enfant est hospitalisé en néonatalogie.

La maternité de Pontoise est une maternité de type 3.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- Médecins
- Internes
- Sages-femmes (SF)
- Infirmier(e)s (IDE)
- Aides-soignant(e)s (AS)
- Agents de service hospitalier (ASH)
- Cadre de santé
- Psychologue
- Assistant(e) social(e)
- Diététicienn(e)
- Secrétaire médical(e)

L'équipe présente dans le service se compose

En journée	La nuit
- 1 SF - 1 IDE - 1 AS - 1 ASH	- 1 SF - 1 IDE

Pour une raison de respect du secret professionnel, nous ne sommes pas autorisés à donner de nouvelles par téléphone. La patiente uniquement est informée des informations médicales la concernant.

Dans certains cas précis, les informations médicales pourront être communiquées à une personne de confiance (désignée par la patiente).

Les règles du service de grossesses pathologiques

→ **Visites** : les visites sont autorisées de 13h à 20h et sont limitées à une même personne tout au long de votre séjour. Il vous est cependant possible, après accord médical, d'aller à la cafétéria de l'hôpital si plusieurs personnes veulent vous rendre visite. Vos enfants sont autorisés. **Ils doivent cependant rester dans la chambre afin de respecter le repos des autres patientes. Les visites ne doivent pas gêner les soins.**

→ **Repas** : ils sont préparés par l'hôpital. L'alimentation extérieure n'est pas autorisée, sauf après accord de l'équipe soignante. Par mesure d'hygiène, il n'est pas possible de réchauffer un plateau une fois rentré dans la chambre, ni un plat venant de l'extérieur.

→ **Sortie** : Le jour de votre sortie et pour une question d'organisation du service, nous vous demandons de libérer la chambre avant midi, excepté en cas d'indication médicale.

Pour votre confort et pour toute la durée de votre séjour, merci de ramener des affaires de toilette (brosse à dents, dentifrice, serviettes, ...).

Vous trouverez d'autres informations utiles dans le livret d'accueil institutionnel, notamment concernant vos droits, vos devoirs, l'accès à la télévision, aux cultes ... N'hésitez pas à le consulter.

Le port du masque n'est plus systématique mais reste obligatoire en période épidémique. Nous vous demandons également d'en porter un en présence des soignants si vous présentez des signes évocateurs d'une maladie respiratoire (toux, fièvre, rhume, ...). Les visites ne sont pas autorisées si le visiteur présente ces mêmes signes.

N'hésitez pas à solliciter un membre de l'équipe si vous avez des questions.